

Mise à jour: 16/11/2007 09:28

Politique

**Payant, le péage**(Journal de Montréal) Mathieu Boivin
Le Journal de Montréal

Si le gouvernement Charest économise 226 M\$ en prolongeant l'autoroute 25 en PPP, c'est parce que les automobilistes verseront cette somme en péage.

Mathieu Filion, porte-parole de Concession A25, a admis hier que ce consortium compte retirer 226 M\$ du péage - entre 0,80 \$ et 2,40 \$, selon l'heure - pendant la durée du partenariat public-privé (PPP) conclu avec Québec pour le prolongement de la 25.

«Ils nous ont accordé 207 M\$ alors qu'ils calculaient 433 M\$ pour ce genre d'ouvrage en mode traditionnel, a expliqué M. Filion. Le partenaire privé a compté dans sa soumission ce que les revenus seraient dans les 35 prochaines années et a conclu qu'il pouvait faire un certain prix vu qu'il était pour prendre ces revenus.»

Le 24 septembre, lors de la signature du contrat entre Québec et Concession A25, la ministre des Transports, Julie Boulet, se félicitait d'«une entente historique [qui] représente pour le gouvernement une économie de 226 M\$ sur 35 ans». Elle n'avait toutefois pas précisé que les automobilistes financeraient cette économie.

Rentrées plus élevées

Le président de l'Agence des PPP, Pierre Lefebvre, a admis que Québec avait évalué les revenus de péage à environ 200 M\$, mais que Concession A25 entrevoyait des rentrées plus élevées.

Le contrat prévoit d'ailleurs qu'«au-delà de 240 M\$, les revenus seront divisés en parts égales entre le consortium et le gouvernement », dit-il. Michel Gagnon, président de l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ), considère de son côté que «le gouvernement Charest n'a pas de mandat pour introduire le principe d'utilisateur-payeur, mais il se sert des PPP pour y arriver».

Selon lui, les PPP ont l'avantage politique non négligeable de ne pas trop affecter le budget gouvernemental.

«Un politicien ne grossit pas la dette en faisant un PPP, ça paraît moins dans les écritures», a-t-il fait valoir.

«Mais il faut bien le payer d'une façon ou d'une autre», ajoute-t-il.

Il serait d'ailleurs bien naïf de croire que des firmes internationales de génie civil puissent se faire «rouler» par le gouvernement, prévient M. Gagnon.